



Club Éco-Quartier

**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN**

Présentation de la feuille de route économie circulaire (FREC)



Lundi 4 janvier 2010

DREAL Bretagne : Objet de la réunion (à modifier par le menu Affichage / Entête

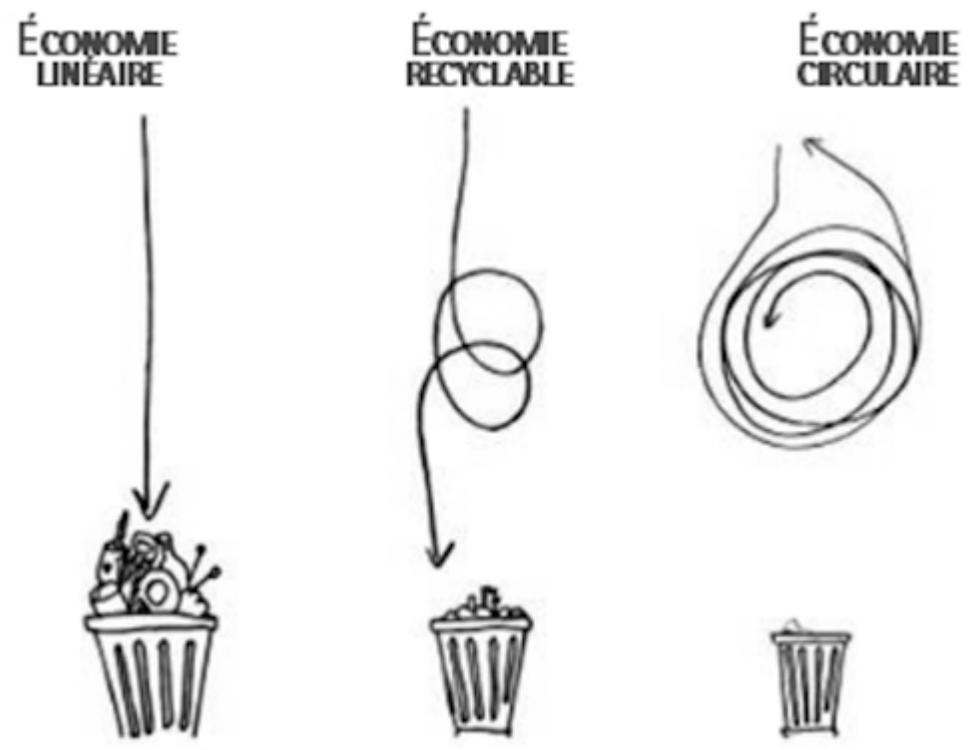
Pied de page...)

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

L'économie circulaire ?



Passer d'un système économique linéaire à un système dont l'objectif est de refermer la boucle de vie du produit





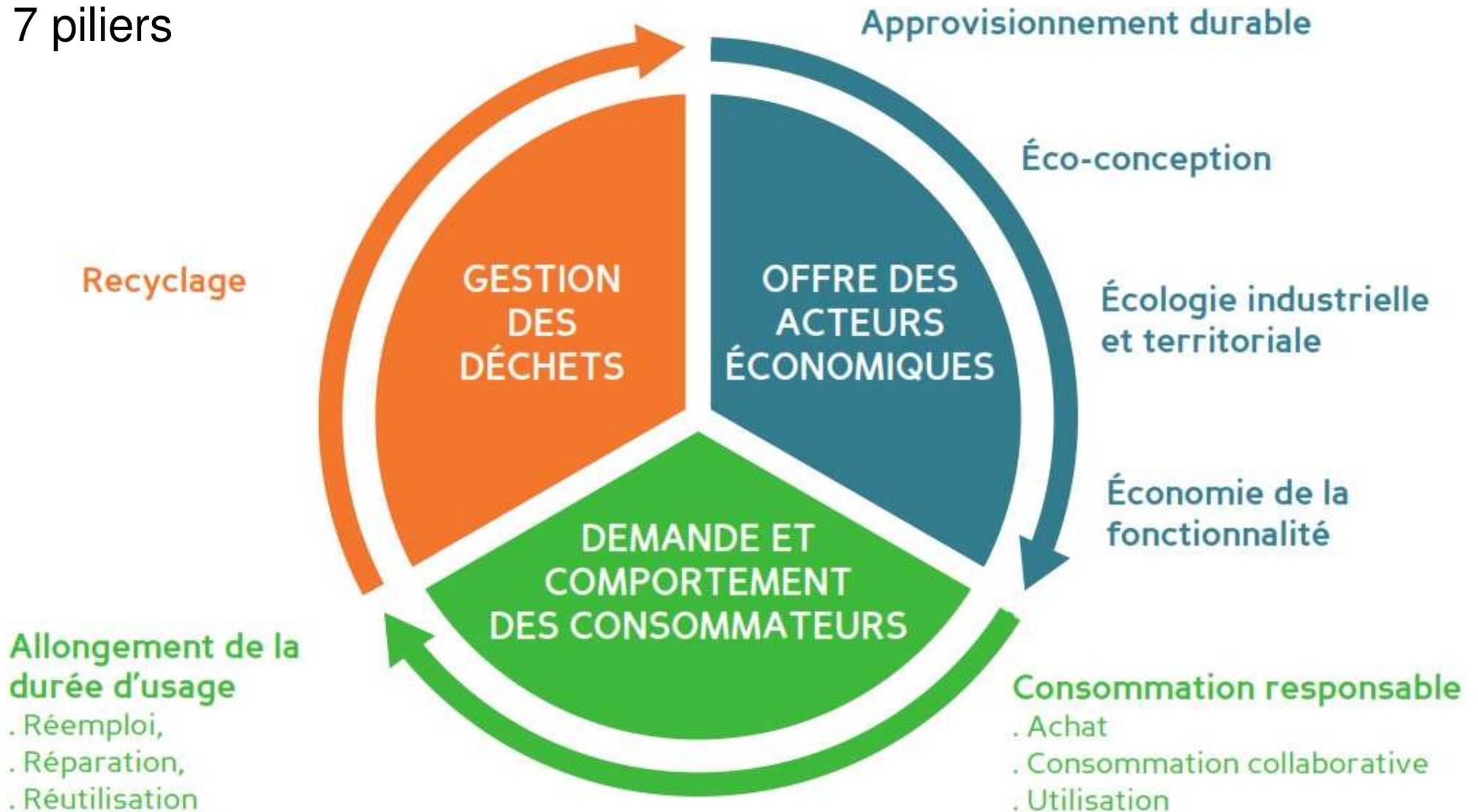
Objectif

**Préserver les ressources
de la planète**

Kenneth E. Boulding (économiste) : «il faut passer d'une économie de cow-boy à une économie de cosmonaute »

L'économie circulaire

3 domaines d'action
7 piliers



Les 20 engagements de la charte ÉcoQuartier

- Dimension « Démarche et Processus »
- Dimension « Cadre de Vie et Usages »
- Dimension « Développement territorial »
- Dimension « Environnement et Climat »

Engagement 18 : Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire

Feuille de **route** économie circulaire

Objectifs



Réussir la transition vers un modèle d'économie circulaire

- Réduire de moitié les déchets mis en décharge
- Tendre vers le 100% de plastique recyclé
- Réduire de 30 % la consommation de ressources d'ici à 2030 par rapport au PIB de 2010
- Mobiliser tous les Français
- Créer de l'emploi local et durable
- Répondre à nos engagements internationaux

L'élaboration de la feuille de route

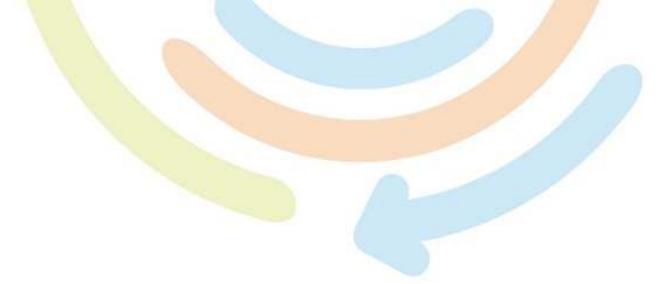


- 5 mois de travaux (novembre 2017 à mars 2018)
- Plus de 200 participants (entreprises, associations, collectivités, experts)
- Plus de 20 réunions autour de 4 ateliers de réflexion
- Plus de 100 contributions écrites des parties prenantes
- 2 phases de consultation du public en ligne totalisant 5 000 contributions et 45 000 votes

 **Publication le 23 avril 2018**



Une feuille de route, pour tous les acteurs



Citoyens et consommateurs

Collectivités locales et territoires

Entreprises et professionnels

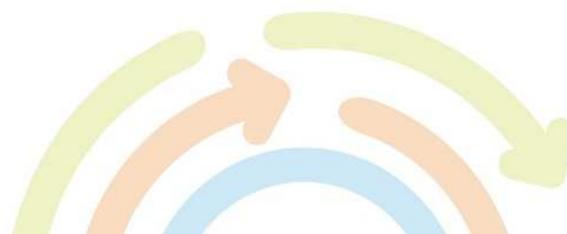
État et acteurs publics

#entronsdanslaboucle





- Renforcer l'offre des acteurs du réemploi, de la réparation et de l'économie de la fonctionnalité
- Simplifier et harmoniser les règles de tri des déchets
- Déployer dans les collectivités volontaires des dispositifs de « consigne solidaire »





Repair Café



<http://www.crma.bzh/annuaire-reparateurs>



Ressourceries



Sharevoisins.fr



- Adapter la fiscalité pour rendre la valorisation des déchets moins chère que leur élimination
- Faciliter le déploiement de la tarification incitative de la collecte des déchets ainsi que le déploiement du tri à la source des biodéchets
- Valoriser tous les biodéchets de qualité et permettre au secteur agricole d'être moteur de l'économie circulaire





DÉFI DES FAMILLES

VERS LE ZÉRO DÉCHET

2016 : 30 foyers ont participé avec succès au défi zéro déchet.

2018, et si c'était votre tour ?

Le défi à relever : 3 mois pour apprendre à réduire vos déchets.

PLUS D'INFOS SUR : zerodechet.lorient-agglo.fr

DÉFI ZÉRO DÉCHET | LORIENT AGGLOMÉRATION



SMICTOM des Pays de Vilaine : tri à la source des biodéchets + tarification incitative





- Revoir le fonctionnement de la gestion des déchets du bâtiment en rendant la collecte plus efficace
- Développer des guides techniques relatifs aux matériaux réutilisés ou réemployés
- Mener un effort de communication inédit pour mobiliser les citoyens et les entreprises





Source : bâti actu

Granulat de béton recyclé



Source : bâti actu

Isolant en coton recyclé



Source : bricomat

Isolant ouate de cellulose



- Faire de la commande publique un levier pour déployer l'économie circulaire (achats durables et responsables)

- Sensibiliser et éduquer, notamment dans les écoles primaires (déploiement de composteurs éducatifs et initiation à la réparation de produits dans le cadre de projets éducatifs)





source : énergies partagées



source : AD production



source : valeur énergie bretagne



source : bastamag

La suite des travaux



La suite des travaux



Poursuite des travaux sous la forme de groupes de travail :

→ Lancement dès le mois de mai, forte implication des parties prenantes

Une appropriation au sein des territoires

→ D'ici la fin de l'année 2018

Des engagements volontaires

→ Dès le mois de juin 2018

Des mesures d'ordre législative (la loi « FREC »)

→ A travers la loi de transposition de la nouvelle directive cadre déchet
Fin 2018 / début 2019

Des mesures d'ordre réglementaire

→ A partir de juillet 2018 et poursuite à l'issue de l'adoption de la loi « FREC »



Merci de votre attention

